année aucun changement. Nous avons bien reçu — comme tous les bureaux de recrutement d'ailleurs — des instructions concernant l'envoi d'un certain nombre de jeunes soldats en Algérie ; mais comme le chiffre fourni par le ministère est sensiblement équivalent à notre moyenne annuelle d'engagés volontaires, il n'y aura donc aucune modification appréciable dans les opérations de recrutement de cette année. »

Ajoutons cependant, pour être complet, que M. le Colonel du recrutement a attiré notre attention sur ce fait que les détachements algériens casernés à Paris ayant réintégrés leurs corps, tous les engagés volontaires de cette année seront dirigés sur l'Algérie.

A RONCHIN

L'Aviateur Mahieu part pour Ypres

IL EMPORTE UN PASSAGER

Les lillois ont eu hier la bonne fortune de pouvoir contempler un superbe biplan qui a survolé notre cité vers 5 heures et demie du soir.

C'était l'aviateur Mahieu, venu tout exprès samedi dernier par la voie des airs, pour l'inauguration d'un nouveau hangar situé à Ronchin.

On se souvient que cette cérémonie eut lieu dimanche. Nous en avons entretenu nos lecteurs et publié un compte rendu de cette belle fête de notre aviation naissante dans le Nord.

Parti exactement à 5 heures 23 de Ronchin, l'appareil survola quelques instants le camp dans ses divers sens, de façon, avait dit l'aviateur, à démontrer sa parfaite utilisation pour notre aviation militaire ; puis il prit de la hauteur et pique droit sur Ypres où il a atterri après un excellent voyage qui dura 30 minutes.

Le passager de l'aviateur était le jeune pilote M. Marcel Cesure, fils du vice-président du « Nord-Aviation » de Lille.

A Quiévrechain

Un drame de l'ivresse

UN IVROGNE FRAPPE UNE CABARETIERE DE QUATRE COUPS DE COUTEAU ET TENTE DE SE SUICIDER

Le nommé Daniel Bouret 23 ans, usinier à Quiévrechain, s'était présenté, en complet état d'ivresse, à l'estaminet tenu par Mme Charles Jules, près de la fonderie Ruelle. Bouret demanda une absinthe. La cabaretière ayant refusé de le servir, Bouret entra dans une violente colère.

Mme Charles Jules réussit à le mettre dehors, mais l'ivrogne rouvrit aussitôt la porte et suivit la débitante jusque dans sa cuisine.

Il se jeta alors sur elle et la saisit brutalement à la gorge.

Mme Charles Jules parvint à se débarrasser de l'étreinte de son agresseur et prit la fuite dans sa cour.

A COUPS DE COUTEAU

Bouret saisit alors un couteau de cuisine se trouvant sur une table et se mit à la poursuite de la cabaretière, qui appelait désespérément à l'aide. Il lui porta un coup de couteau à la main gauche et trois coups à la gorge.

La lame du couteau fut tordue. Mme Charles Jules se réfugia dans la cour de la fonderie Ruelle, tandis que Bouret prenait la fuite.

Les gendarmes, prévenus, se mirent à sa recherche. Ils le découvrirent dans un estaminet au lieu dit « La Planche Caudier ».

PAR LE POISON OU LE FER

Lorsqu'il vit les gendarmes, Bouret s'écria : « Vous ne me conduirez pas vivant », et au même moment, il absorba le contenu d'une petite fiole de laudanum.

On voulut lui faire boire aussitôt un bol de lait, mais l'ivrogne le brisa d'un coup de poing. Il lança également quelques coups de pied aux gendarmes Avez et Legros. Ce dernier reçut même un coup de tête dans la poitrine.

Bouret essaya ensuite de se porter un coup de couteau, mais on put le désarmer.

Il fut conduit à grand peine à la chambre de sûreté.

Amené au parquet, il fut, après interrogatoire, écroué à la maison d'arrêt.

A Pont-de-Briques

Express contre auto

LE « PARIS-BOULOGNE » A BROYE UNE AUTOMOBILE MONTEE PAR SIX PERSONNES. — LE CHAUFFEUR A ETE TUE ET LES CINQ VOYAGEURS BLESSES.

Lundi soir, vers 7 h. 15, une limousine appartenant à M. Bozinot, propriétaire d'un garage à Paris-Plage, dans laquelle avaient pris place MM. L. Charpentier, adjoint au maire de Béthune, Charles Piteux, électricien à Béthune, Charles Déruelle, courtier à Paris ; Mme Marie Lemoine, et Mlle Eugénie Erret, de Paris, venant de Boulogne, pilotée par le chauffeur Georges Mettler, avait traversé à une allure assez vive l'agglomération de Pont de Briques.

Malheureusement le chauffeur qui ne s'était pas aperçu que la barrière à levier du passage à niveau était baissée, renforça encore son allure. Tout à coup, un choc épouvantable se produisit. L'avant de l'automobile s'immobilisait, violemment engagé sous la barre, tandis que le corps de Georges Mettler, tué sur le coup par l'obstacle, était projeté sur le côté de la voie.

A cet instant, l'express venant d'Arras fauchait en passant le capot de la voiture et le réduisait en miettes, tandis que par la secousse les quatre roues étaient arrachées des essieux.

Par un hasard extraordinaire, la barrière résista, sauvant ainsi la vie aux cinq voyageurs figés d'épouvante dans le coupé. Toutefois, ceux-ci furent plus ou moins contusionnés sous le choc.

Des employés de la gare accourus au bruit de l'accident se portèrent au secours des voyageurs et les aidèrent à transporter le corps de la victime au restaurant Dufossé.

Le malheureux chauffeur, âgé de 24 ans, habitant Paris, était d'origine suisse.

Le docteur Sagot, mandé en hâte, ne put que constater le décès.

A LA BRAYELLE

FOULQUIER TOMPE AVEC UN PASSAGER. — LES AVIATEURS SONT INDEMNES

L'aviateur Foulquier rentrait au centre d'aviation de la Brayelle, hier vers 4 heures. Après un repos d'une demi-heure, il résolut de faire un nouveau vol en emmenant avec lui un sergent d'infanterie comme passager. Mais au moment où le biplan l'Farman que monte Foulquier prenait le départ, une commande de gauchissement se brisa et l'appareil après avoir brusquement piqué vers le sol, capota dans un champ voisin de l'aéro-drome. L'appareil fut sérieusement endommagé ; mais par un heureux hasard, les deux aviateurs se tirèrent indemnes de l'aventure.

⁂

Les aviateurs Bathiat et Gilbert qui participent comme on le sait, aux manœuvres, ont atterri vers 2 heures, à la Brayelle. Ils ont garé leurs appareils et ne reprendront leurs vols qu'aujourd'hui.

⁂

L'aviateur Malecaze, qui passait son brevet militaire supérieur, était parti d'Arras hier matin. Il atterrissait bientôt à la Brayelle et après avoir visité son appareil repartait vers le Crotoy.

Une dépêche arriva dans la soirée à Douai disant qu'au départ l'aviateur avait capoté et que son appareil était brisé.

A Saint-Pol-sur-Mer

La grève de l'usine Vancauwenberghe

CHOMAGE COMPLET

La situation est devenue plus compliquée au sujet de la grève des tisseuses de l'usine Vancauwenberghe, qu'on escomptait se terminer hier.

Tout au contraire, hier matin, quelques ouvrières de l'épeule se solidarisèrent avec leurs camarades en grève. Ces défections nouvelles entraînèrent aussitôt l'arrêt complet. Les 1,700 ouvriers de l'usine ont donc chômé hier après-midi.

Les délégués ouvriers sont en conférence avec la direction à l'heure du courrier.

La Catastrophe de la Clarence

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES FAMILLES DES VICTIMES

MM. Guerre, ingénieur en chef des Mines de Courrières, à Billy-Montigny, 50 fr. ; Lépine, préfet de police à Paris, 300 fr. ; La Société des Aciéries de France, 67, rue Caumartin, à Paris, 2.000 fr. ; Morel Victor, 100 fr. ; Bremart, conseiller général, 100 fr. ; Rose, conseiller général, 40 fr. ; Lafoscade, conseiller général, 20 fr. ; Lemay, directeur des Mines d'Aniche (Nord), 100 fr. ; Michaux, directeur des Mines de la Clarence (souscriptions recueillies), 1.295 fr. ; Les Employés des Mines de la Clarence, 153 fr. 50 ; Les Magasins du Bon Marché, à Paris, 200 fr. ; La Jeunesse Républicaine de Vitry-le-François (Marne), 10 fr. ; Le Bruyant Alexandre, chansonnier populaire (collecte recueillie à Boulogne), 100 fr. ; Rabouille Ernest, expert-comptable à Harnes, 10 fr. ; Le Journal *l'Echo du Nord*, à Lille (souscription recueillie), 10 fr. ; Lagache, maire de la commune de Pressy, 5 francs. Total : 4.493 fr. 50. Report des adhésions antérieures : 88.902 francs ; soit un total de 93.395 fr. 50.

A ARRAS

Arrestation d'un satyre

L'individu qui, dimanche, près de Beaurains, se livra aux « exploits » que nous avons relatés, a pu être arrêté.

Dimanche, M. Warnier, serrurier, demeurant Rietz de St-Sauveur, avait vu le nommé Beaulieu Emile, 20 ans, sans profession, demeurant cour Baleine, attirer dans le Rietz la jeune Bridel, six ans. D'autres personnes qui avaient vu Beaulieu l'avaient reconnu dans le signalement publié dans les journaux.

Mardi matin, les gendarmes allèrent à 10 heures, chez Beaulieu qui dormait encore. Ils le conduisirent au commissariat.

Convoquée au poste, Mme Constant Morel, qui fut attaquée dimanche, sur la route de Tilloy à Beaurains, fut mise en présence de Beaulieu qu'elle reconnut aussitôt.

Beaulieu nia.

On le conduisit vers une heure et demie à la caserne de gendarmerie, non sans peine d'ailleurs, car les gendarmes durent le protéger contre la foule qui lui portait des coups ; eux-mêmes en reçurent qui étaient destinés au satyre. Beaulieu ne reçut pas seulement des coups de poings mais aussi des coups de bâton que lui administrèrent des touchours de bestiaux.

Les témoins furent appelés l'après-midi pour être confrontés avec Beaulieu.

M. Warnier le reconnut catégoriquement comme étant celui qui, dimanche, attira une fillette dans le Rietz.

Puis Beaulieu fut reconnu par M. Gaston Pavy, cultivateur, rue de Cambrai, 77, qui, dimanche après-midi, sur le chemin de Neuville, fut témoin de l'agression dont fut victime M. Escale, commis des contributions indirectes et mit l'agresseur en fuite en le menaçant d'un fusil. M. Pavy ne fut pas moins affirmatif que M. Warnier.

Introduit à son tour, M. Escale, en présence de Beaulieu, ne put maîtriser sa colère et, avant qu'on songeât à le retenir, infligea une sérieuse correction à ce dernier.

Bien que tous les témoins le reconnussent formellement, Beaulieu persiste à nier.

De nombreuses contradictions ont été relevées dans ses déclarations. Il avait dit que, dimanche à onze heures du matin, il se trouvait à l'estaminet Coint, à « Ma Campagne ».

Appelé, M. Coint, dit que Beaulieu était allé chez lui à 4 h. ½ du matin et qu'il l'avait mis à la porte lorsqu'il revint pour la seconde fois à sept heures. Beaulieu déclara alors qu'il était ivre à ce moment et qu'il ne se rappelait plus rien. Il ajouta qu'il était allé dimanche après-midi à l'estaminet Marescaux, rue Méaulens. Mais Mme Marescaux affirme ne l'avoir pas vu.

Beaulieu prétendait aussi être allé dimanche chez M. Ledent, cabaretier ; M. Ledent n'a pas vu le satyre.

Mme Morel a été appelée à nouveau à la gendarmerie vers cinq heures. Comme le matin elle a déclaré formellement reconnaître Beaulieu.

Beaulieu a été écroué à St-Nicaise.

Cet individu qui ne travaille jamais, a déjà encouru quatre condamnations pour voies de fait et tentative de viol. C'est lui qui, le 16 mai 1911, fut arrêté pour avoir tenté de violenter, dans la rue du Commandant Dumetz, la jeune Alice D... Il fut condamné pour cette affaire, le 11 juillet, à 6 mois de prison. La Cour d'appel confirma la peine

LES AVIATEURS MILITAIRES

Mardi matin le sergent du génie Malcaze, sur Bréguet, a quitté le champ d'aviation de Baudimont pour passer la première épreuve de son brevet militaire. Parti à 6 h. 3/4 il alla à Douai, repassa à Arras à 8 h. 25 puis fila sur Le Crotoy.

A 7 h. 30 le lieutenant Gérard a également quitté Arras, pilotant l'appareil de Jacquemard. Il atterrit à 9 h. 1/4 à Valenciennes, à la Briquette, un peu au-dessus du champ d'aviation. Il reprit l'air pour aller atterrir à Ruel. Mais il fit un atterrissage malheureux et endommagea son appareil, se blessant légèrement au genou. Le camion automobile est allé à Valenciennes chercher son biplan.

L'aviateur Yence, parti mardi matin pour Châlons, a dû atterrir à Laon puis il a repris son vol pour Reims où il est arrivé dans de bonnes conditions.

L'aviation militaire aux manœuvres du 1er Corps

LE DEPART DES AVIATEURS DE VALENCIENNES

Les aviateurs militaires, qui avaient fait escale au terrain de « La Targette », à Valenciennes, lundi soir, sont partis hier, pour rejoindre le quartier général.

Dès cinq heures du matin, une foule de curieux, venus de Valenciennes et des environs, assiégeait les abords du champ, et, sans les sentinelles vigilantes du 16e chasseurs à pied, cantonné à Marly, auraient envahi l'enclos réservé.

Pendant qu'on attendait les départs, les aviateurs — qui d'ailleurs ne pouvaient songer à voler immédiatement, en raison de l'épais brouillard, étaient reçus, ainsi que M. le sous-préfet, M. le maire et le comité du Club d'aviation, chez Mlle Alglave, où l'on prit le café.

On se dirigea ensuite en groupe vers la Targette. Autour du terrain, c'était alors plus d'un millier de spectateurs impatients.

Mais la brume ne tombait que lentement : on en profita pour passer la revue des appareils. Puis, le caporal Gilbert fit un tour d'essai, dans le but d'observer si l'on pouvait utilement repartir. Le sapeur Foulquier l'imita.

A 7 h. 56 commencèrent les départs. Serrements de mains, félicitations et vœux s'échangent, et voici Gilbert qui « décolle » et file, sur son monoplan Sommer, dans la direction du Sud.

Notre sympathique recordman Bathiat, sur un avion de même marque, part à 8 h. 03.

A 8 h. 05, c'est Foulquier, sur biplan Farman, et, deux minutes après, à 8 h. 07, René Caudron, sur son biplan.

De multiples acclamations saluèrent chaque départ, et, les hardis pilotes répondirent par un signe amical.

A 8 h. 15, le lieutenant Gérard, retour d'Arras, arrivait pour repartir aussitôt.

Un accident à Sepmeries

L'APPAREIL DE GILBERT SE BRISE. — L'AVIATEUR BLESSE

Vers 10 heures, au moment où la dernière manœuvre battait son plein, entre Sepmeries et Valenciennes, un accident, qui eût pu avoir des suites fatales, s'est produit.

L'aviateur Gilbert, en reconnaissance, se trouvait à une hauteur de 1,000 mètres. Il descendait en vol plané et se trouvait à quelques mètres du sol.

Il voulut éviter deux sentinelles et vira brusquement au-dessus d'un champ de betteraves.

Mais une aile avait touché, et, l'appareil, dans cet atterrissage mouvementé, se retourna complètement sur l'aviateur.

On se précipita au secours de celui-ci, qui avait heureusement pu se relever.

Il avait au genou droit une légère blessure, qui fut aussitôt pansée.

Le monoplan, qui avait été réceptionné il y a seulement huit jours par l'autorité militaire, est entièrement hors de service. C'est du reste à la légèreté de l'appareil que l'aviateur doit son salut : il eût eu, sous un biplan, à moteur naturellement plus lourd, bien des risques d'être écrasé.

O. D.

A AMIENS

Le train fatal

DEUX OUVRIERS SONT BROYES. — UN AUTRE EST GRIEVEMENT BLESSE PAR L'EXPRESS PARIS-CALAIS.

Un effroyable accident a ensanglanté la voie du chemin de fer près de la gare d'Amiens.

Trois ouvriers auxiliaires de la Compagnie du Nord, MM. Defloque, 45 ans, Albert Crampon, 19 ans, tous deux demeurant à Camon, et Pierre Thorel, 26 ans, habitant rue Riclau à Amiens, étaient occupés au-dessus du pont de « La Solitude », près du poste 72 bis, à placer un pont mobile sur un wagon de charbon qu'ils devaient décharger.

A 11 h. 40 arriva le train venant de Tergnier, qui voyant le disque à l'arrêt, stoppa. Les ouvriers qui s'étaient retirés pour laisser passer le convoi, voyant qu'il stationnait le contournèrent pour retourner à leur travail.

Malheureusement, la voie à cet endroit décrit une courbe assez accentuée, ce qui les empêcha de voir arriver le train de luxe Paris-Calais qui brule Amiens à une vitesse de 80 kilomètres à l'heure.

La puissante machine heurta les trois malheureux au moment où ils débouchaient sur la voie.

Thorel jeté sur le côté, fut relevé avec une jambe cassée et une épaule arrachée.

Quant à ses infortunés camarades... on ne retrouva qu'une effroyable bouillie sur la voie.

Le Parquet a ouvert immédiatement une enquête sur cet épouvantable accident, qui cause une émotion compréhensible.

Defloque laisse une veuve et deux enfants. Crampon devait partir prochainement tat est grave, a été transporté à l'hôpital.

Dernière Heure

Le Congrès socialiste allemand

La journée de mardi

Chemnitz, 17 septembre. — Le Congrès s'est réuni ce matin à 9 heures et demie.

Le Congrès décide l'envoi d'un télégramme aux socialistes hollandais, pour les assurer de la sympathie des camarades allemands dans leur lutte pour l'obtention du suffrage universel.

Le Congrès décide ensuite de réserver la journée de jeudi pour une excursion au Fichtelberg.

Plusieurs délégués prennent la parole pour défendre des motions déposées, sur la question du Congrès féminin annuel socialiste et sur l'extension à donner à l'agitation socialiste parmi la jeunesse, dans les milieux des petits commerçants, employés et fonctionnaires et aussi en Pologne.

Les attaques contre le Comité-Directeur

On revient à l'affaire de Gœppingen. Le président annonce qu'il a reçu une motion des révisionnistes Auer et Franck, blâmant les attaques dirigées de certains côtés contre les instances du parti qui intervint dans le règlement de cette affaire.

L'acceptation de cette motion impliquerait l'approbation d'attitude du Comité régional wurtembergeois, qui suit la direction de Franck

Ledebour, Liebknecht et les radicaux déposent alors une autre motion approuvant, il est vrai, le comité central mais ne blâmant pas directement les auteurs, des attaques contre le comité Wurtembergeois. Un débat animé s'engage sur la question de savoir si la deuxième motion déposée après la clôture des débats est valable.

A 8 h. 15, le lieutenant Gérard, retour d'Arras, arrivait pour repartir aussitôt.

Le député Ebert déclare alors, au nom du Comité directeur, que le mieux est de retirer les deux motions, le Congrès devant avoir ultérieurement l'occasion de manifester, ou non, sa confiance et de donner décharge générale au Comité directeur

Liebknecht, de son côté, déclare que les chefs de parti étant au-dessus de telles attaques, il n'y a pas de raison pour s'attarder à vouloir les désapprouver.

Bebel prend alors la parole. Il affirme qu'en effet de pareilles attaques, venant de personnes si peu recommandables, qu'il se refuse même à les nommer, sont à ce point méprisables, qu'il serait beaucoup mieux de rayer toute l'affaire des préoccupations du Congrès. Il demande le retrait des deux motions.

Franck suit cette invitation ; Liebknecht l'imite.

Finalement, le Congrès adopte les conclusions du Comité directeur, condamnant les menées des intransigeants wurtembergeois.

La première rencontre entre révisionistes radicaux se trouve ainsi, sinon terminée, du moins ajournée. Le mérite semble en revenir à l'habile tactique de Bebel, dont le désir d'éviter des divergences trop vives, se manifeste de nouveau.

Mais il semble aussi que les deux partis en présence ne connaissent pas encore suffisamment leurs ressources, ne soient pas assez sûrs de l'attitude de leurs délégués pour préciser et accentuer leurs attaques.

Les approbations en effet, sont allées à peu près également aux différents orateurs, ce qui force les chefs de partis à se tenir dans l'expectative et à abandonner les motions qu'ils avaient déposées. L'accord final s'établit sur le moyen recommandé par Bebel.

L'organisation du Parti

La discussion sur l'organisation intérieure du Parti reprend.

Schulze, député, s'étend longuement sur l'éducation socialiste de la jeunesse et met les socialistes en garde « contre les tentatives faites par la bourgeoisie pour embrigader la jeunesse dans différentes associations aux buts déguisés » Il déclare que les socialistes allemands ne sont nullement des sans-patrie comme on les accuse, et qu'au contraire « ils ne cherchent pas comme les classes bourgeoises capitalistes à avoir des intérêts dans tous les pays. Ils n'ont en vue, dit l'orateur, que les intérêts de l'Allemagne et songent avant tout à accroître leur propre bien-être. »

Après une suspension, la séance est reprise à deux heures. On a distribué un projet de réforme de la direction du Parti, projet élaboré par la Commission.

Il propose en particulier que la cotisation des membres du Parti soit au moins de 40 pfennig mensuellement pour les hommes et de 20 pour les femmes, qu'un tiers seulement, et non la totalité, comme maintenant de la fraction socialiste du Reichstag soit de droit admise au Congrès annuel.

Le projet prévoit l'élection par un Congrès annuel d'une commission de 32 membres élus d'après une division électorale qui doit être déterminée par le Congrès.

Cette Commission décidera d'un commun accord avec le bureau de toutes les questions générales touchant le Parti. Le bureau devra tous les trimestres régulièrement convoquer cette commission.

Eventuellement, la commission peut se réunir sans être convoquée par le bureau.

Le projet prévoit aussi l'élection par le Congrès d'une commission de contrôle composée de neuf membres et chargée de contrôler la gestion du bureau du Parti.

L'accueil que recevra le projet est une des questions capitales du Congrès. La réforme, en effet, entraînerait au fond une transformation de l'organisation directrice du Parti, laquelle, au lieu d'être centralisée comme elle l'est actuellement, deviendrait en quelque sorte fédérative.

CONTRE L'ALCOOLISME

Le Congrès décide ensuite le maintien de la résolution adoptée à Leipzig, invitant les socialistes allemands à ne pas boire d'alcool.

Le Congrès de la propriété minière

A LIEGE

De notre envoyé spécial :

Liège, 17 septembre. — Le Congrès de la Propriété minière a continué aujourd'hui ses travaux.

M. Delecroix, président du Comité général, présidait.

M. Massart (Belge) a présenté un rapport très documenté sur la production et la valeur de l'argent, du plomb et du zinc.

M. Fordeur (Belge) a fait part d'une communication de M. Hector Denis, député socialiste belge, relativement au régime des concessions minières.

M. Bablowsky (Français) a fait connaître la richesse du bassin minier de Normandie, qui possède des gisements remarquables dont plusieurs ont été acquis par des sociétés allemandes et françaises.

M. Bablowsky a donné ensuite des renseignements complets au point de vue législatif, et a annoncé qu'il y a actuellement en France 300 demandes de concessions minières.

M. Henri Van Gronendael (Hollandais) a parlé de l'industrie et de la législation minières, particulièrement dans le bassin de la Meuse.

Le délégué hollandais a ensuite annoncé qu'on travaillait activement dans son pays à la réalisation du projet de canalisation de la Meuse.

Une discussion s'est ensuite engagée entre M. M. Nasy et Van Gronendael au sujet de l'exploitation des mines du Limbourg hollandais.

La suite de la discussion est renvoyée à demain, dernière journée du Congrès.

Manifestations socialistes EN HOLLANDE

La Haye, 17 septembre. — L'ouverture solennelle des Chambres a eu lieu avec le cérémonial habituel. Le cortège de gala a parcouru les rues au milieu d'une foule énorme. Aucun incident ne s'est produit sur le parcours du cortège La reine est rentrée ensuite au château de Soestdyk au milieu des acclamations de la foule.

Pendant ce temps, les socialistes s'étaient réunis au champ de courses situé à une heure de distance du centre de la ville.

Les orateurs ont prononcé des discours en faveur du suffrage universel et blâmant le bourgmestre de La Haye, qui a interdit aux manifestants de parcourir la ville en cortège.

A l'issue de la réunion socialiste, les manifestants se sont formés en plusieurs groupes et ont essayé de se rendre aux abords des Chambres.

La police et la gendarmerie leur ont barré la route. Néanmoins, plusieurs groupes ont essayé de forcer les barrages ; la police a chargé sabre au clair pour les disperser. Les manifestants se sont reformés alors à nouveau, chantant des hymnes socialistes et sifflant la police. La gendarmerie à cheval a déblayé la place ; quelques personnes ont été renversées. Des groupes de manifestants parcourent de nouveau les rues, essayant de se rassembler, mais la police les disperse.

Dans les bagarres qui se sont produites, quelques personnes ont été blessées ; des arrestations ont été maintenues pour port d'armes défendues.

Les manifestants, sur la place du ministère, se sont heurtés contre un cordon de police.

Le chef socialiste Troelstra est intervenu et a recommandé à ses partisans de se disperser.

La séance de la Chambre a eu lieu sans incident. Les députés socialistes étaient absents. Ils se trouvaient parmi les manifestants.

A cinq heures, les rues sont encore combles, mais le public est assez calme.

Rien ne fait prévoir de nouveaux incidents.

Bagarres à la Chambre hongroise

Scènes tragi-comiques

Budapest, 17 septembre. — Cet après-midi, lorsque le président Tisza eut lu le message royal ouvrant le Parlement, un tumulte éclata. Un député de l'opposition ayant demandé ironiquement à un député du parti gouvernemental s'il avait sur lui un revolver, de violentes apostrophes sont échangées, mais le comte Andrassy et d'autres députés interviennent et réussissent à séparer les deux adversaires, qui se précipitaient l'un sur l'autre.

Le tapage continue et la salle est évacuée.

Après une suspension, la séance de la Chambre est à peine reprise que le tumulte recommence.

Quelques députés de l'opposition utilisent des sirènes, de grandes trompettes, des cornes d'automobile et des réveille-matin. Le tapage est assourdissant.

Le comte Michel Karoly et d'autres membres de l'opposition crient des injures à M. de Lukacz, qui est entouré des membres de la majorité.

Le comte Tisza reste impassible à son fauteuil et cherche à dicter quelques mots aux sténographes, mais sa voix est couverte par le vacarme.

Le comte Karoly s'élance vers le président du conseil. Quelques députés l'arrêtent.

Pendant qu'une nouvelle rixe éclate dans l'hémicycle, de nombreux coups de poing sont échangés.

Le député Szakellary brandit un browning.

Après une seconde suspension, le vice-président de l'assemblée remplace le comte Tisza au fauteuil, mais ne réussit pas davantage à rétablir le calme.

A quatre heures, le comte Tisza rentre dans la salle et suspend encore une fois la séance.

Bientôt après, la police pénètre dans les couloirs. En quelques minutes, trois cents policiers ont occupé toutes les issues.

On craint de graves incidents, car on prête au comte Tisza l'intention de prolonger la séance pendant toute la nuit.

A la Chambre des magnats, la séance s'est déroulée sans incident.

A L'OFFICIEL

Paris, 17 septembre. — L' « Officiel » publie un décret autorisant l'établissement d'un dépôt de dynamite sur le territoire de la commune de Condé-sur-l'Escaut.

FEUILLETON DU 18 SEPTEMBRE. N. 17

Pauv' Gosse

PAR

Pierre DAX

Un homme pouvait-il rester insensible à la contemplation de cette divine créature ?

Ce n'était pas la première fois que Camille de Nyan la voyait, mais ce fut la première fois qu'un trouble profond s'empara de lui.

Un sentiment vrai allait-il l'effleurer ?

Juliane ne vit ni le tremblement, ni le malaise, à peine perceptible, du reste, que lui occasionna l'interrogatoire qui s'adressait aussi bien à lui qu'à sa femme.

— J'irai où Camille décidera, répondit Nathalie. La mer, les montagnes, peu m'importe.

— Votre choix n'est pas fait ?

— Pas encore, n'est-ce pas, Camille ?

— Non, rien de précis

— Eh bien, si une vieille bicoque peu gaie, avec de grands espaces devant soi, vous attirait, pourquoi ne viendriez-vous pas passer quelque temps chez moi ?

— Tu es charmante. C'est une idée exquise. Qu'en pensez-vous, Camille ?

— Si cela vous sourit, je ne demande pas mieux.

— Je ferai en sorte que ce séjour ne vous semble pas trop monotone.

— Eh bien, nous viendrons. C'est conclu, n'est-ce pas. Camille ?

Les yeux fixes, dilatés sur la nuque, il murmura :

— Nous acceptons peut-être un peu vite.

— Quelle vilaine pensée. Si vous saviez le plaisir que vous me faites ! C'est si grand, là-bas, qu'il y aura toujours place pour vous. Prévenez-moi ou arrivez à l'improviste. Venez quand vous voudrez, tout le temps que vous voudrez. Du reste, je veux m'arranger pour ne pas y rester seule, ne fût-ce qu'un jour. J'y ai été heureuse. La solitude me remplirait de tristesse.

Camille la regardait.

Le souvenir du mort était-il si vivant, qu'un autre ne pût le remplacer ?

— Est-ce qu'à vingt-cinq ans on se contente d'une vie sans but et sans amour ?

A quoi bon cette fortune, cet étalage de luxe ?

Mille projets passèrent dans son cerveau ébranlé, mille visions, devant ses yeux hallucinés.

Si Juliane était de celles qui se refusent à la faute, de celles à qui la pensée seule du crime cause un remords, qui sait s'il n'arriverait pas au mariage avec cette charmante créature ?

L'amant cherché par Troussel, connu, qu'est-ce qui entraverait une séparation, un divorce ?

Qu'est-ce qui empêcherait Juliane d'Armine de devenir la femme de Camille de Nyan ?

Il était hébété. Des obsessions brutales le faisaient frémir.

Leurs yeux se rencontrèrent. Juliane détourna les siens, pendant qu'il laissait fixes ses prunelles.

N'y tenant plus, il se leva brusquement, s'extasia devant un bronze qui garnissait la cheminée. Une négresse de Carpeaux.

Juliane se leva aussi, leur fit admirer les lèvres sensuelles, l'œil de feu, les deux de la négresse. Un vrai chef-d'œuvre.

Chacun de ses gestes exaltait

La douceur de sa voix le berçait.

Il s'enivrait des parfums qui s'amollissaient à chaque froufroutement des dessous de la traîne de crêpe.

Il interrogeait sur tous les objets d'art. Il prolongeait la visite.

Oui, il y aurait encore des jours de soleil dans la vie de Juliane. Il en jurait

Elle ne vivrait pas seule, toujours.

Elle serait aimée.

Il vaincrait tout obstacle.

Des rages s'emparaient de lui. Le feu de ces pensées faisaient germer de coupables projets.

Tous trois se trouvaient près de la porte lorsque Nathalie mit un terme aux éloges exhérédants de son mari.

— Cuère Juliane, je t'écrirai dans quelques jours.

— Oui, et je compte sur vous.

Elle leur tendit les mains à tous deux en même temps

Les doigts de Camille serrèrent les siens comme dans un étau.

La passion l'ensorcelait à tel point qu'il oubliait pour un instant le but de sa présence dans le somptueux salon

Le tumulte orageux de l'heure d'avant était remplacé par des troubles précurseurs d'une passion.

Au coin de l'avenue de l'Opéra, Troussel vit sortir tranquilles, causant amicalement, le mari et la femme.

Il suivit néanmoins la voiture qui les ramena rue François-Ier, mais en limier retors il ne s'éloigna pas de l'hôtel.

L'heure n'était pas assez avancée pour que la porte de la cage dorée ne s'ouvrît pas devant la jeune femme

Elle se rouvrit en effet, cette porte. Ce fut pour laisser passer la femme de chambre qui portait une lettre.

Troussel sourit. Convaincu que la belle dame avait été dérangée par son mari, il pensa qu'elle envoyait un mot pour un nouveau rendez-vous.

Ce mot, il voulut le posséder, le mettre sous les yeux de Camille.

Il entra sous une porte cochère.

Après s'être assuré que personne ne le voyait derrière la porte, brusquement il sortit de sa poche une fausse barbe brune qu'il s'assujettit au menton, derrière l'oreille, sous son chapeau, et, aussi lestement qu'il était entré, il emboîta le pas avec précipitation, derrière la femme de chambre.

Il y aurait peut-être une lutte. Mais non, est-ce que cette femme se doutait de ce qui allait arriver ?

En passant, il allait la lui prendre des mains, sans résistance, cette enveloppe parfumée dont il approchait

Félicité marchait tranquille, sans se douter du voisinage du bandit qui, en la suivant à pas de loup, ne la quittait pas des yeux.

Le malandrin l'avait dit. Paris lui connaît. Là, seulement, il pouvait trouver à exercer son audace, à exécuter ses desseins ignobles.

Il approcha.

Il n'était qu'à deux pas.

S'élancer d'un bond, saisir le papier bleuté devenait l'affaire d'un geste.

Soudain, au tournant de la rue Jean-Goujon, un agent surgit.

Troussel changea d'attitude.

De l'air le plus naturel du monde, comme un homme absorbé, il s'arrêta net, fit semblant de réfléchir, de se demander s'il devait avancer ou reculer, et il donna le temps au sergot de descendre la rue qu'il montait.

Juis, en sifflotant, il reprit sa marche.

Un second agent, un cycliste celui-là, se trouva encore devant lui.

Est-ce que la guigne se mettait de la partie ?

D'un geste de voyou, il secoua la main en faisant claquer ses doigts.

— Mince de pige ! exclama-t-il. Ce n'est pas le moment de le faire fourner au poste !...

Ce fut grâce à l'arrivée imprévue des deux gardiens que l'élicité put mettre à la poste la lettre de sa maîtresse.

Cet échec, en dépitant le manant, décupla sa haine.

. . . . . .

Lorsque, chez Juliane, Richard et Nathalie s'étaient rencontrés, la jeune femme, sur une table en laque — un bijou peint à la main — avait étalé les papiers soustraits.

Ils allaient les examiner ensemble au moment où la voix du mari s'était fait entendre.

En quittant le salon, sa serviette en cuir d'une main, il tenait, de l'autre, les documents chiffonnés, crispés dans le geste d'effroi.

— Accordez-moi une minute, dit-il au valet de chambre.

— Le temps que monsieur voudra. Il se trouve vers la sortie de la rue St-Honoré. Voici l'escalier.

En un tour de main, les feuilles précieuses reprenaient leur physionomie d'ordre.

Epinglées, elles glissèrent dans la serviette, et, au trot d'une haridelle étriquée, Richard revint chez lui.

Sur son bureau, il classa les papiers : deux lettres d'un hôtelier italien, avec en-tête, la firme de la maison, puis l'acte de décès légalisé a unom de Richard Servais.

— C'est étrange !... bien étrange !... murmurait-il. Dans cette machination y a-t-il vraiment une internale intrigue...

« Un autre homme s'appelait-il Richard Servais ?

Il lut les lettres de Daniele Pasquale.

La plus grande loyauté émanait de cette prose.

— C'est une affaire de jours, de semaines peut-être, pensa-t-il. J'en aurai le cœur net.

Il fit un paquet des papiers et consulta un indicateur.

Comme il en avait manifesté le désir à Nathalie, il prendrait le rapide du lendemain soir.

La fin de la journée et la matinée du lendemain lui étaient nécessaires pour régler certaines affaires le concernant personnellement.

Il prenait ses dernières dispositions quelques heures avant son départ, attendant à chaque instant un mot de Nathalie, lorsqu'enfin les arrivèrent ces lignes qui disaient :

« Mon ami,

« Partez sans me revoir.

« L'heure que nous aurions pu passer ensemble eût été, sans doute, délicieuse.

« Faisons-en le sacrifice.

« Mille riens me font supposer que monsieur de Nyan est aux aguets.

« Je suis presque certaine que je suis filée.

« Sa brusque arrivée, hier, m'en est une preuve.

« J'ai été plus forte que lui.

« Son irruption dans le salon de mon amie a fait couler du feu dans mes veines. Elle m'a donné de l'esprit.

« Je le mets au défi de dire qu'il m'a trouvée émue ou, tout au moins, embarrassée.

« Je ne veux pas que l'on découvre votre existence.

« Vous parti, je ne craindrai rien.

« Rapportez la preuve du faux, mon Richard.

« Oh ! rapportez-la.

« Si une semaine, si quinze jours ne vous sont pas suffisants, prenez un mois, prenez-en deux !

(A suivre)